



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 28 janvier 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 janvier 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme BERNARD, M. FILONI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. VOGLIMACCI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SICHI à M. SBRAGGIA, M. FERRARA à M. MARCANGELI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. HABANI, Mme FELICIAGGI à Mme CORTICCHIATO, Mme ZUCCARELLI à Mme NADAL, Mme MASSEI à Mme FALCHI, M. CHAREYRE à Mme OTTAVY, M. DELIPERI à M. ARESU, Mme PILLOTTI à Mme BIANCAMARIA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

Etaient absents :

Mme FLAMENCOURT, M. CAU, M. CASTELLANA, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, M. BASTELICA, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Yoann HABANI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-21200046-20190128-2019_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2019
Affichage : 04/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 28 janvier 2019

Délibération N°2019/13

Ecole Municipale des Sports : Tarification journalière des stages multi activités et modalités d'inscription aux activités « bonus » durant les stages.

Le maire expose à l'assemblée :

L'Ecole Municipale des sports, service des animations de la direction des sports, propose aux familles des activités les mercredis durant la période scolaire et des stages multi-activités durant les vacances. Afin de répondre à un besoin organisationnel, il est proposé de valider pour les stages multi activités la possibilité d'inscription journalière en fonction des places disponibles et la mise en place de la tarification journalière. De plus et de façon optionnelle, il est proposé également aux parents, désireux d'y participer et à coût comptant, de souscrire aux activités « bonus » durant les stages et en plus de l'offre de base:

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

1-De valider en plus des cotisations, la grille tarifaire journalière des stages multi-activités ci-dessous :

1 – Cotisations annuelles E.M.S. :

Quotient fam. CAF	Ecole Municipale des Sports	
	Commune	Hors Commune
Inf. à 380	25 €	31 €
De 380 à 799,99	30 €	36 €
De 800 à 1099	35 €	41 €
De 1100 à 1329,99	45 €	51 €
Sup à 1329,99	60 €	66 €

Réduction de 25 % pour le 2^{ème} enfant
supplémentaire arrondi à l'euro supérieur :

Inf. à 380	19 €	23 €
De 380 à 799,99	22 €	26 €
De 800 à 1099	26 €	31 €
De 1100 à 1329,99	34 €	38 €
Sup à 1329,99	45 €	50 €

Réduction de 50 % pour le 3^{ème} enfant
supplémentaire et plus arrondi à l'euro supérieur :

Inf. à 380	13 €	16 €
De 380 à 799,99	15 €	18 €
De 800 à 1099	18 €	21 €
De 1100 à 1329,99	21 €	26 €
Sup à 1329,99	30 €	33 €

2 – Frais d'adhésion Stage Multi Activités :

Quotient fam. CAF	Cotisation Stage Multi Activités	
	Commune	Hors Commune
1 ^{er} enfant	15 €	18 €
2 ^{ème} enfant	10 €	13 €
3 ^{ème} enfant	5 €	8 €

3 – Tarifs journées des S.M.A. :

Quotient fam. CAF	Tarif journée Stage Multi Activités	
	Commune	Hors Commune
Inf. à 380	5 € / jour	8 € / jour
De 380 à 799,99	7 € / jour	10 € / jour
De 800 à 1099	9 € / jour	12 € / jour
De 1100 à 1329,99	11 € / jour	14 € / jour
Sup à 1329,99	16 € / jour	19 € / jour

Réduction de 25 % pour le 2^{ème} enfant supplémentaire
arrondi à l'euro supérieur :

Inf. à 380	4 € / jour	6 € / jour
De 380 à 799,99	5 € / jour	7 € / jour
De 800 à 1099	6 € / jour	8 € / jour
De 1100 à 1329,99	8 € / jour	11 € / jour
Sup à 1329,99	12 € / jour	14 € / jour

Réduction de 50 % pour le 3^{ème} enfant
supplémentaire et plus arrondi à l'euro supérieur :

Inf. à 380	3 € / jour	4 € / jour
De 380 à 799,99	4 € / jour	5 € / jour
De 800 à 1099	5 € / jour	6 € / jour
De 1100 à 1329,99	6 € / jour	7 € / jour
Sup à 1329,99	8 € / jour	10 € / jour

2- De permettre aux familles, désireuses d'y souscrire et à coût complet, d'inscrire leurs enfants aux activités « bonus » proposées par l'Ecole municipale des sports en plus de l'offre classique des stages multi activités.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur Stéphane VANNUCCI, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 janvier 2019,

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

La validation des cotisations et la grille tarifaire journalière des stages multi-activités ci-dessous :

1 – Cotisations annuelles E.M.S. :

Quotient fam. CAF	Ecole Municipale des Sports	
	Commune	Hors Commune
Inf. à 380	25 €	31 €
De 380 à 799,99	30 €	36 €
De 800 à 1099	35 €	41 €
De 1100 à 1329,99	45 €	51 €
Sup à 1329,99	60 €	66 €

Réduction de 25 % pour le 2^{ème} enfant
supplémentaire arrondi à l'euro supérieur :

Inf. à 380	19 €	23 €
De 380 à 799,99	22 €	26 €
De 800 à 1099	26 €	31 €
De 1100 à 1329,99	34 €	38 €
Sup à 1329,99	45 €	50 €

Réduction de 50 % pour le 3^{ème} enfant
supplémentaire et plus arrondi à l'euro supérieur :

Inf. à 380	13 €	16 €
De 380 à 799,99	15 €	18 €
De 800 à 1099	18 €	21 €
De 1100 à 1329,99	21 €	26 €
Sup à 1329,99	30 €	33 €

2 – Frais d'adhésion Stage Multi Activités :

Quotient fam. CAF	Cotisation Stage Multi Activités	
	Commune	Hors Commune
1 ^{er} enfant	15 €	18 €
2 ^{ème} enfant	10 €	13 €
3 ^{ème} enfant	5 €	8 €

3 – Tarifs journées des S.M.A. :

Quotient fam. CAF	Tarif journée Stage Multi Activités	
	Commune	Hors Commune
Inf. à 380	5 € / jour	8 € / jour
De 380 à 799,99	7 € / jour	10 € / jour
De 800 à 1099	9 € / jour	12 € / jour
De 1100 à 1329,99	11 € / jour	14 € / jour
Sup à 1329,99	16 € / jour	19 € / jour

Réduction de 25 % pour le 2^{ème} enfant supplémentaire
arrondi à l'euro supérieur :

Inf. à 380	4 € / jour	6 € / jour
De 380 à 799,99	5 € / jour	7 € / jour
De 800 à 1099	6 € / jour	8 € / jour
De 1100 à 1329,99	8 € / jour	11 € / jour
Sup à 1329,99	12 € / jour	14 € / jour

Réduction de 50 % pour le 3^{ème} enfant
supplémentaire et plus arrondi à l'euro supérieur :

Inf. à 380	3 € / jour	4 € / jour
De 380 à 799,99	4 € / jour	5 € / jour
De 800 à 1099	5 € / jour	6 € / jour
De 1100 à 1329,99	6 € / jour	7 € / jour
Sup à 1329,99	8 € / jour	10 € / jour

De permettre aux familles, désireuses d'y souscrire et à coût complet, d'inscrire leurs enfants aux activités « bonus » proposées par l'Ecole municipale des sports en plus de l'offre classique des stages multi activités.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

Laurent MARCANGELI

